

## PRISME II ça pantaille sévère

Depuis le 31 mars 25, le déploiement de PRISME se déroule comme si de rien n'était dans une totale absence de prise en compte des difficultés remontées par les 6 services des sites pilotes, notamment sur la création et la prise en main des services.

La DI Grand-Est s'est totalement désinvestie de son rôle de pilotage et laisse les équipes support s'adresser directement aux équipes et essayer les plâtres des agent.es passablement agacé.es par les énièmes demandes de remontées, reformulations quand aucune réponse concrète ni aucun calendrier de résolution ne sont annoncés.

Accueil > PRISME > Actualités projet > Redéploiement de PRISME au sein des sites pilotes

17 avril 2025

### Redéploiement de PRISME au sein des sites pilotes

PRISME est désormais déployé au sein des sites pilotes du Grand-Est depuis le 31 mars 2025. L'application est utilisée aujourd'hui par près de 650 utilisateurs de l'administration pénitentiaire et des services judiciaires.

**Fake News**

Une réunion de lancement a eu lieu au sein des 6 SPIP et de leurs antennes à l'occasion de la première semaine de déploiement. Chaque utilisateur puisse être accompagné dans la prise en main de l'outil. Une réunion de suivi de la première semaine s'est tenue le 4 avril. Les utilisateurs ont fortement apprécié la présence sur site et la disponibilité de l'équipe projet. Quelques anomalies non bloquantes ont été remontées et sont déjà en cours de correction. Les demandes d'évolutions ont été recensées par l'équipe et sont à l'étude afin de les prioriser.

Enfin, une réunion avec l'ensemble des utilisateurs aura lieu un mois après le déploiement afin de communiquer l'état d'avancement des correctifs et des futurs développements.

L'équipe projet remercie l'ensemble des SPIP et leurs antennes pour leur accueil et leur mobilisation. L'accompagnement se poursuit actuellement par des contacts réguliers avec les SPIP, en présentiel et en distanciel.

Pour la CGT IP, c'est encore un jeu de dupe que mènent la DAP et la DISP : ces « anomalies » sont trop nombreuses et ancrées dans la structuration même de l'application pour être modifiées à moyen terme. Le fonctionnement de l'agenda en est un exemple typique.

**Devant l'absence totale de pilotage par la DAP et sa DISP ; désormais c'est l'équipe PRISME qui s'adresse directement aux équipes pour leur indiquer comment contourner certaines créations de mesures, avec un protocole dédié !** Il n'y a plus de CUN, CUR ... et autres échanges directs avec les équipes tant les dysfonctionnements sont nombreux. Il n'y a même plus de voie hiérarchique quand il s'agit de Prisme vu que tout le monde s'en tape !

**La CGT IP exige une audience dédiée à Prisme avec les services DAP et DISP dans les plus brefs délais.**

La création et le suivi des mesures restent problématiques et les SPIP ne peuvent plus suivre leur activité en propre. Le journal renommé « mesures et interventions » reste une source d'erreurs illimitée tant du côté du SPIP que des SAP : **la DAP est prévenue : à outil incertain, suivi aléatoire.**

**T'EN AS MARRE DE PRISME ET DES OUTILS AU RABAIS ?**

**REJOINS LA MOBILISATION DU 17 JUIN –**

**Avec la CGT, on ne lâche RIEN !**